ASPQ
ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

4529, rue Clark, bureau 102
Montréal (Québec) H2T 2T3
Tél. : (514) 528-5811
info@aspq.org

Mercredi 12 février 2020

Consultations prébudgétaires 2020-2021
À l'attention de Monsieur Éric Girard,
Ministère des Finances du Québec
390, boulevard Charest Est, 632-C
Québec (Québec) G1K 3H4

Objet : Investir en santé publique et en prévention doit être une priorité gouvernementale

Monsieur le Ministre des Finances,

La santé est la plus grande richesse de toute société dont le développement socioéconomique repose sur le savoir et la compétence de ses citoyens.

Pourtant, plus d'un Québécois sur deux, âgé de 12 ans et plus, souffre d'au moins une maladie chronique[i]. Le nombre de cas de diabète, d'arthrite, d'hypertension, de maladies cardiaques, respiratoires et de cancer ne cesse d'augmenter. Les capacités cardio-vasculaires de nos enfants sont inférieures de 15 % à ce qu'étaient celles de leurs parents au même âge. Ils pourraient être la première génération à vivre moins longtemps que la précédente. La prise en charge des maladies chroniques est l'un des plus grands défis des systèmes de soins. En 2013, au Québec, les dépenses reliées aux six principales maladies chroniques atteignaient 8,1 milliards de dollars[1]. C'est un véritable gouffre financier contre lequel vous pouvez et devez agir.

Il y a presque 46 ans, le 1er avril 1974, paraissait un ouvrage visionnaire intitulé *Nouvelle perspective de la santé des Canadiens : un document de travail* (communément appelé le Rapport Lalonde). » Il identifiait quatre éléments constituant la santé globale : la biologie humaine, l'environnement, les habitudes de vie et l'organisation des soins de santé. On y soulevait un paradoxe qui est malheureusement encore criant d'actualité : « chacun convient de l'importance de la recherche et de la prévention et pourtant les montants consacrés au traitement des maladies continuent à s'accroître hors de toute proportion avec les crédits affectés aux deux premiers éléments.»

Soutenir les dépenses des établissements de santé pour améliorer l'accès aux soins, réduire les délais d'attente, bonifier les soins aux aînés, diminuer la pression sur les travailleurs de la santé, tout cela est louable et nécessaire.

Cependant, pour bâtir la santé de la population et freiner l'escalade des coûts reliés à la maladie qui accaparent une part toujours plus importante du budget, il est nécessaire de développer une vision plus globale et durable de la santé. L'importance reconnue de la prévention doit se traduire par d'importants investissements!

Priorisez la prévention

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) revendique le droit à la santé durable, soit celui de vivre plus en santé, plus longtemps, dans un environnement plus sain et sécuritaire, pour nous et les générations futures.

Bâtir la santé durable, c'est mettre en application un ensemble d'actions de prévention, de promotion de la santé, d'éducation, de recherche en santé publique et, surtout, de placer la prévention au cœur de toutes les politiques gouvernementales.

Récemment, deux de vos collègues ont annoncé un investissement de 5,7 millions de dollars pour inciter les entreprises à favoriser l'activité physique chez leurs employés. C'est un pas dans la bonne direction que nous saluons, mais il faut multiplier les initiatives qui facilitent l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie des Québécois, en portant une attention particulière aux plus vulnérables.

Le 3 septembre 2018, en pleine campagne électorale, la Coalition Avenir Québec s'était engagée auprès de l'ASPQ à « ***agir en prévention sur les déterminants de la santé parce que la santé générale des Québécois se dégrade* ».** *Votre parti soulignait aussi que « **Le Québec réserve seulement 2,8 % de son budget en santé à la santé publique, comparativement à 5,5 % en moyenne au Canada. Le Québec doit amorcer un rattrapage avec les autres provinces canadiennes, d'autant plus que les investissements en santé publique permettent des économies à long terme »*[1]**.** Après les coupures subies en santé publique ces dernières années, le budget 2020 se doit de confirmer cette intention de rattrapage budgétaire.

Il faut réserver une part du budget récurrente et croissante pour soutenir la santé durable dans chacun des ministères. Des investissements augmentés et garantis en prévention contribueraient à garder toute une population en santé, plus longtemps. Avant que le budget des soins de la santé atteigne des proportions démesurées, donnons-nous ensemble les moyens de bâtir un projet social et économique basé sur la santé durable par la prévention.

Soutenir la durabilité de cet actif qu'est la santé est gage de prospérité. Ne pas agir en ce sens devient de plus en plus inconséquent, voire imprudent. Un changement de cap s'impose.

Recevez, Monsieur le Ministre des Finances, nos salutations distinguées.

François Béchard
Directeur général intérimaire
Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

[i] AQESSS (2014). Maladies chroniques. Agir là où ça compte.

[1] http://www.aspq.org/documents/file/caq_engagements-electoraux_sante-durable_aspq-septembre-2018(2).pdf